



Haute école de musique
Genève - Neuchâtel

FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE - DIRECTION DE CHOEUR 2018-2019

Ce *Formulaire d'inscription* doit être envoyé à la

Haute école de musique de Genève
Service des admissions
Rue de l'Arquebuse 12
CH – 1204 Genève
Suisse

dûment complété, daté, signé et accompagné **obligatoirement** des documents suivants :

- lettre mentionnant vos motivations pour cette formation, avec description de votre expérience en direction de chœur
- curriculum vitae.

DONNÉES PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Pays :

Téléphone privé :

Portable :

E-mail privé :

Date de naissance :

Nationalité * (prière de joindre une copie du passeport ou de la carte d'identité) :

Numéro AVS ** :

(prière de joindre une copie de la carte AVS)

Type de permis de séjour (pour non-Suisses) :

Date d'échéance du permis de séjour :

* Les non-Suisses qui souhaitent résider en Suisse pour suivre leur formation continue doivent vérifier s'ils ont besoin d'un permis de séjour et s'assurer que celui-ci pourra leur être délivré à temps.

** Le numéro AVS représente le numéro d'assurance sociale, toute personne domiciliée ou exerçant une activité lucrative en Suisse est en principe assurée, qu'elle soit de nationalité suisse ou étrangère.

Suite au verso

Je souhaite m'inscrire à la formation continue « direction de chœur » et je choisis (prière de cocher) :

- | | | |
|---|--------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Module 1
Direction de chœur I
Intervenante : Natacha Casagrande | Coût : CHF 600.- | Délai d'inscription : 15 août 2018 |
| <input type="checkbox"/> Module 2
Direction de chœur II
Intervenant : Nicolas Farine | Coût : CHF 1'600.- | Délai d'inscription : 20 septembre 2018 |
| <input type="checkbox"/> Module 3
Pose de voix
Intervenante : Natacha Casagrande | Coût : CHF 500.- | Délai d'inscription : 15 août 2018 |
| <input type="checkbox"/> Module 4
Direction de chœur III
Intervenant : Celso Antunes | Coût : CHF 1600.- | Délai d'inscription : 1 ^{er} février 2019 |

(tous les détails sur <https://www.hesge.ch/hem/>)

MODALITÉS DE PAIEMENT

Votre inscription fera l'objet d'un accusé de réception puis d'une confirmation. Le paiement du module est dû selon le délai fixé dans la confirmation envoyée par la HEM Genève-Neuchâtel.

Le / la soussigné-e atteste que les informations transmises sont exactes, qu'il / elle a pris connaissance de tous les détails inhérents à son inscription - dont prérequis et calendrier - et qu'il / elle a pris note des modalités mentionnées ci-dessus et les accepte.

Lieu, date et signature :

.....